

Reprise de la séance

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

DEUXIÈME LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 165 intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Florence Alma Hinton Johnson".—M. Winkler.

Bill n° 166 intitulé: "Loi pour faire droit à Ritchie Leslie McEwen".—M. Winkler.

Bill n° 167 intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Marie Littlefield Stirling".—M. Winkler.

Bill n° 168 intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose Vachon Orr".—M. Winkler.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Une voix: Sur division.

(La motion est adoptée sur division.)

BORDER PIPE LINE CORPORATION

La Chambre reprend la discussion, interrompue le mardi 20 mars, sur la motion de M. Robinson en vue de la 2^e lecture du bill n° 118, tendant à constituer en corporation la *Border Pipe Line Corporation*.

M. J. S. Sinnott (Springfield): J'ai quelques mots à dire au sujet de ce bill tendant à constituer en corporation la *Border Pipe Line Corporation*. Je remarque que le projet de loi a été présenté en un autre endroit. La page 205 du compte rendu des débats du Sénat attribue à l'honorable sénateur Reid les paroles que voici:

Le pipe-line dont il est question ici devrait aller jusqu'à Seattle, puis bifurquer vers le nord, en direction de Vancouver. Vous distinguez là cet appât...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne crois pas que le député puisse parler d'un débat qui a eu lieu au Sénat, du moins pas s'il s'est déroulé au cours de la présente session.

M. Sinnott: Je vous remercie, monsieur l'Orateur; nous vous savons toujours gré de nous remettre sur la bonne voie. Quoi qu'il en soit, je soutiens qu'il vaut mieux développer le Canada en mettant en valeur nos ressources naturelles, au lieu de les exporter.

M. Sinclair: Ainsi, il ne faudrait pas exporter notre blé?

M. Sinnott: Il nous est toujours agréable d'entendre l'adjoint parlementaire au ministre des Finances. Peut-être aimerait-il prendre l'initiative d'un projet de loi aux termes duquel le gaz irait aux États-Unis avant d'aller à la circonscription qu'il représente. Je préfère que le pipe-line dont il est ici question suive un tracé entièrement canadien,

[Le Président suppléant.]

afin qu'il desserve les diverses régions de la Colombie-Britannique, y compris la circonscription du député qui vient de m'interrompre, plutôt que les États-Unis.

M. Sinclair: Mais si vous interdisiez les exportations, vous ne songeriez pas à interdire l'exportation du blé?

M. Sinnott: Pour ce qui est du blé, nous exportons l'excédent, c'est-à-dire ce dont nous n'avons pas besoin au Canada. Puisque ce projet de loi prévoit l'exportation du gaz avant que les besoins canadiens soient satisfaits, nous nous y opposons. Je suis persuadé, monsieur l'Orateur, que beaucoup de députés souhaitent que le pipe-line suive un tracé exclusivement canadien. Le ministre du Commerce (M. Howe) nous a assuré qu'un tel pipe-line canadien sera aménagé au cours de la présente année.

M. Argue: Il serait inutile de vouloir aider l'honorable député; c'est un cas désespéré.

M. Sinnott: L'honorable député d'Assiniboia pourrait peut-être m'aider en d'autres circonstances, mais je ne crois pas qu'il puisse m'être d'une bien grande utilité en ce moment.

Il se trouve, monsieur l'Orateur, que je m'y connais un peu en fait d'aménagement de pipe-lines. J'en ai deux sur ma ferme. Un de ces pipe-lines va de la maison à un ravin, et transporte l'eau de la lessive.

Puis, un autre pipe-line relie une ancienne sablière à la rivière. C'est un tuyau de six pouces de diamètre et d'une longueur d'environ 300 verges.

Il existe dans ma circonscription un troisième pipe-line, la branche qui va de Gretna à Saint-Paul-Est et qui transporte une bonne part du pétrole destiné à la raffinerie du lac Supérieur. Cette canalisation a coûté environ dix millions. L'arrivée du pétrole albertain à Saint-Paul-Est permettra aux habitants de Springfield, grâce à ce tracé entièrement canadien, d'obtenir l'huile de chauffage à bien meilleur marché dès que la raffinerie fonctionnera. On a affirmé,—et nous devons faire respecter cette promesse,—que l'essence coûtera le printemps prochain, dans ma circonscription, quatre ou cinq cents de moins le gallon. Tout cela grâce à un tracé entièrement canadien.

Ma circonscription est traversée par une autre canalisation, dont beaucoup de députés ignorent l'existence. C'est l'une des canalisations les plus propres du pays: elle amène à Winnipeg toute l'eau dont cette ville a besoin. Cet aqueduc de huit pieds de diamètre part du lac Shoal et est situé entièrement en territoire canadien.

M. Argue: Entièrement manitobain.